

COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

### No 17-2015 - Ecrite - Espace régional des Pléiades

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité, lors de sa séance du lundi 28 septembre 2015, et après s'être mise d'accord avec l'exécutif de Blonay, partenaire du projet, a décidé de décaler la planification prévue pour la discussion du préavis traitant de la demande de crédit pour la construction de l'Espace régional des Pléiades.

En effet, désireuse de donner toutes les chances au projet en question, la municipalité a choisi d'attendre un certain nombre de décisions concernant des apports financiers de tiers, décisions qui tomberont ces trois prochains mois. Ce report permettra de réduire considérablement les incertitudes quant au financement et de renseigner ainsi de manière optimale et précise les commissions d'étude, respectivement les conseils communaux qui auront à se pencher sur le projet.

Le préavis municipal sera donc présenté au conseil communal de St-Légier-La Chiésaz vraisemblablement en mars 2016.

Une nouvelle planification interviendra d'entente avec le service des affaires intercommunales de la Riviera et le conseil administratif de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman en ce qui concerne le préavis CIEHL portant sur la reconnaissance de l'intérêt régional du projet.

Au vu de ce qui précède, la séance réunissant les commissions d'étude de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz **fixée au 5 octobre 2015 est reportée**. Il en va de même pour la rencontre prévue le 17 novembre prochain afin de renseigner l'ensemble des 10 commissions d'étude sur le préavis CIEHL des 10 conseils communaux de la Riviera.

La municipalité vous prie de l'excuser pour ce report et vous remercie pour votre compréhension.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
A. Bovay

Le Secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 30 septembre 2015

M. D. Epp, Municipal délégué

COMMUNE DE BLONAY



*Municipalité*

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE BLONAY**

### **Communication municipale n° 10/15**

### **Préavis municipal n° 10/15 relatif à une demande de crédit pour la construction de l'Espace régional des Pléiades**

#### **Information quant à la planification**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité, lors de sa séance du lundi 28 septembre 2015, et après s'être mise d'accord avec la l'exécutif de St-Légier-La Chiésaz, partenaire du projet, a décidé de décaler la planification prévue pour la discussion du préavis 10/15 traitant de la demande de crédit pour la construction de l'Espace régional des Pléiades.

En effet, désireuse de donner toutes les chances au projet en question, la Municipalité a choisi d'attendre un certain nombre de décisions concernant des apports financiers de tiers, décisions qui tomberont ces trois prochains mois. Ce report permettra de réduire considérablement les incertitudes quant au financement et de renseigner ainsi de manière optimale et précise les commissions d'étude, respectivement les Conseils communaux qui auront à se pencher sur le sur le projet.

Le préavis municipal n° 10/15 sera donc présenté au Conseil communal de Blonay le 1er mars 2016.

Une nouvelle planification interviendra d'entente avec le Service des affaires intercommunales de la Riviera et le Conseil administratif de la CIEHL en ce qui concerne le préavis CIEHL (n° 11/15) portant sur la reconnaissance de l'intérêt régional du projet.

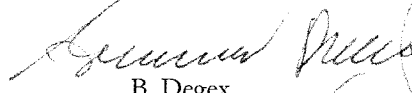
Au vu de ce qui précède, la séance réunissant les commissions d'étude de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz fixée au 5 octobre est reportée. Il en va de même pour la séance prévue le 17 novembre afin de renseigner l'ensemble des 10 commissions d'étude sur le préavis CIEHL des 10 Conseils communaux de la Riviera.

La Municipalité vous prie de l'excuser pour ce report et vous remercie pour votre compréhension.

Adoptée par la Municipalité le 29 septembre 2015


AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic

  
B. Degex



Le secrétaire

  
J.-M. Guex

32.04.08/BDE/JMG